

Solidarité internationale : ONG et experts internationaux s'accordent pour dénoncer les insuffisances de la politique française

Paris, le mercredi 6 juin 2018 – Les experts du comité d'aide au développement de l'OCDE ont dévoilé, ce jour, leur rapport de bilan de la politique française de solidarité internationale (2013-2017). Coordination SUD salue cette analyse qui fait largement écho aux recommandations des ONG.

Comme tous les cinq ans, la politique de développement et de solidarité internationale de la France est analysée par ses pairs membres du comité d'aide au développement de l'OCDE. Composé de 30 membres, celui-ci regroupe les pays contributeurs à l'aide au développement.

Le rapport formule des recommandations à l'attention du gouvernement pour les 5 prochaines années. Après la remise par Coordination SUD d'un rapport alternatif¹ sur la question en décembre 2017, le rapport de bilan des experts de l'OCDE était attendu de pied ferme.

Philippe Jahshan, président de Coordination SUD salue « *un rapport très juste du comité d'aide au développement de l'OCDE qui fait écho aux analyses des ONG* ».

Il convient de souligner l'attention portée cette année par les membres du comité d'aide au développement à la cohérence de la politique française de solidarité internationale avec les objectifs de développement durable visant à éradiquer la pauvreté à l'horizon 2030.

Les experts de l'OCDE y pointent le recul du niveau de l'aide au développement (APD) française de 2012 à 2016 (0,45 % de la richesse nationale en 2012 contre 0,38 % en 2016). Ils appellent le gouvernement à élaborer une trajectoire crédible pour atteindre 0,55 % de richesse nationale dédiée à l'APD en 2022 comme Emmanuel Macron s'y est engagé.

Les homologues de la France pointent par ailleurs plusieurs insuffisances de la politique française également dénoncées par les ONG :

- La France reste mauvaise élève en matière d'aide humanitaire, se plaçant à la dernière place par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE. Elle s'élevait en 2017 à moins de 150 millions d'euros, soit 1,3 % de son APD globale contre 11 % pour la moyenne OCDE ;
- L'aide aux ONG reste extrêmement faible (5 fois moins que la moyenne OCDE, 15 %, contre 3 % pour la France). Leur action et leur valeur ajoutée sont pourtant reconnues au plus haut niveau de l'Etat ;
- Autre fragilité notée par les membres du comité d'aide au développement de l'OCDE, le penchant de la France de subordonner son aide au développement aux problématiques de sécurité et de régulation des flux migratoires ;
- La France reste loin du compte en matière de financement marqué « genre » avec seulement 22 % de ses engagements contribuant à améliorer l'égalité femme-homme (2 fois moins que la moyenne de ses homologues de l'OCDE) ;
- Les experts de l'OCDE dénoncent le déséquilibre de l'aide française au détriment des pays les plus pauvres. En 2016, moins d'un quart de l'aide française était destinée à ces pays alors que la France s'est engagée à y consacrer au moins le double.

¹ Le rapport alternatif de la société civile au bilan 2013-2017 des politiques publiques française de développement et de solidarité internationale est [accessible ici](#)

Les recommandations des experts de l'OCDE rejoignent les points d'attention et les demandes portées par Coordination SUD depuis plusieurs années :

- La mise en place d'un dispositif de suivi et de contrôle de la cohérence des politiques publiques françaises en matière de développement durable ;
- Une APD portée à 0,55 % en 2022 puis 0,7 % dès 2025, en augmentant la part des dons ;
- Une APD transitant via les ONG portée à 1 milliard en 2022 (à mi-chemin de la moyenne de l'OCDE) pour le renforcement du pilier non gouvernemental de la politique française de solidarité internationale ;
- Le renforcement du pilotage politique de la solidarité internationale et une simplification administrative de cette politique aujourd'hui dispersée et peu lisible.

« Nous attendons désormais que 2019 permette de concrétiser les engagements présidentiels via la feuille de route française de mise en œuvre des objectifs de développement durable, la révision de la loi d'orientation et de programmation relative à la solidarité internationale, des crédits supplémentaires pour l'aide publique au développement dès le Projet de loi de finances 2019 et un accroissement effectif des moyens au profit de la coopération non gouvernementale. », conclue Philippe Jahshan.

Note aux rédactions :

Pour un décryptage complet du rapport des membres du comité d'aide au développement, nous contacter.

Contact presse

Bénédicte Bimoko, bimoko@coordinationsud.org - Tél : 01 44 72 03 78 / 07 76 78 15 19

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui près de 170 ONG, adhérents directs ou au travers de six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives), qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.